

Vignoble**SECOURS. Pas d'immersion pour la députée, mais une rencontre avec des ambulanciers**

Pour la journée nationale des ambulanciers, lundi 8 avril, la première organisation professionnelle du secteur avait mis en place une opération inédite dans 12 régions. Objectif : inviter des parlementaires à expérimenter le métier. La députée Sophie Errante n'est pas partie en intervention, mais a visité l'antre d'un ponton du secteur, Jussieu Secours, à Clisson.

CLISSON. « Vis ma vie d'ambulancier ». C'est le nom de cette opération inédite lancée par la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA), à laquelle Sophie Errante, députée du Vignoble nantais, a répondu présente. Contrairement à d'autres de ses collègues parlementaires invités eux aussi dans d'autres régions, l'élue n'est pas partie en intervention. Son immersion

à elle, c'était la visite des locaux de Keolis Santé Sud Loire (une filiale du Groupe Keolis dédiée au transport sanitaire et qui opère sous la marque Jussieu secours), à Clisson.

Et si elle connaît globalement bien le milieu pour avoir été équipementier hospitalier dans une autre vie, Sophie Errante a notamment pu découvrir le centre névralgique de l'entreprise, la salle de régulation. C'est là que les régulateurs, face à leurs 5 écrans, coordonnent toutes les missions quotidiennes de transport sanitaire sur le territoire de Clisson, Vertou, le Loroux-Bottereau, Aigrefeuille-sur-Maine et Montaigu. « On est en moyenne sur 500 missions par jour assurées par une centaine de personnels roulants », compte le directeur du secteur, Renan Kercret.

Il faut dire qu'entre les transferts entre les structures de soin, les interventions auprès des patients et les départs en urgence à la demande du



La députée Sophie Errante a visité les locaux de Keolis Santé Sud Loire, et notamment la salle de régulation, là d'où sont coordonnées quelque 650 interventions par jour.

Samu... la demande est importante. Et elle ne va certainement pas se tarir lorsque l'on sait que d'ici 2050, la France comptera quatre millions de seniors supplémentaires. D'où la remise en question du modèle actuel, pour l'optimiser, autant financièrement qu'écologiquement, tout en ne perdant pas de vue le bien-être des patients et des ambulanciers eux-mêmes.

Opération transparence

Tout un programme donc, qui s'inscrit pleinement dans cette opération d'envergure dite « de transparence » du secteur privé, après les récentes déclarations du ministre Bruno Le Maire, qui souhaite faire des économies sur les 5,7 milliards que représentent les dépenses pour le transport de patients. « On n'est pas du tout réfractaires à ça », assure Stéphane Graton, ambulancier et vice-président de la CNSA, qui a accueilli la députée ce lundi 8 avril en fin de matinée. « Mais on ne peut

clairement pas le faire seuls, on a besoin d'un pilote dans l'avion », résume-t-il.

« Trouver le bon équilibre du modèle »

Pour Sophie Errante, il est nécessaire, pour prendre les bonnes décisions, de s'appuyer justement sur les acteurs de

terrain, les innovateurs, sans systématiser chaque réponse. « Il y a des choses à faire. D'autant qu'aujourd'hui, on ne répond déjà pas à toutes les demandes, et pas toujours bien non plus. Il faut donc trouver le bon équilibre du modèle, pourquoi pas à l'échelle de chaque bassin de

vie », lance-t-elle. « Et il est essentiel de savoir qui est prêt à payer quoi, et pour quel service ».

Quid des solutions ?

Des idées d'optimisation, la profession, qui se veut force de propositions, n'en manque pas. Plusieurs sont sur la table.

D'autres sont encore plus avancées, avec notamment une prochaine expérimentation d'une unité mobile de consultation pour les ambulanciers, quelque part en France, pour éviter le déplacement systématique des patients aux urgences. « Il faut aussi développer les actes de télémédecine par les ambulanciers », expose Stéphane Graton pour citer un exemple concret qui pourrait se voir déployer sur le territoire du Vignoble nantais comme ailleurs. « Ça voudrait dire qu'un patient qui appellerait le 15 à 23 h, plutôt qu'on vienne le chercher pour l'emmener à l'hôpital, on se déplacerait avec une mallette connectée, et un médecin prendrait la décision de le transporter ou non ». Le sujet des trajets mutualisés entre plusieurs patients est aussi plus que jamais d'actualité. « Ça répondrait en plus à des enjeux écologiques. Mais pour tout ça, il nous faut des moyens de financement. Et un accompagnement de l'État », résume l'ambulancier.

Charge désormais à Sophie Errante, et aux autres parlementaires qui ont joué le jeu, d'appuyer en ce sens.

● Coralie GANIVET